

UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS



*Bureau de développement
des télécommunications*

T E L E F A X

Place des Nations
CH-1211 Genève 20
Suisse

Téléphone +41 22 730 51 11
Téléfax Gr3: +41 22 733 72 56
Gr4: +41 22 730 65 00

Date: 17 novembre 2008

Heure:

Page 1/5

Réf.: BDT/PRI/PRJ/DM-207

A:

Fax: +

cc

Pour répondre:

Contact: S. Bazzanella, Chef du Projet UIT-CE, BDT

Fax: +41 22 730 54 84 Tél.: +41 22 730 67 65

Objet: Invitation à la réunion de lancement du projet "Support for Harmonization of ICT Policies in Sub-Sahara Africa (HIPSSA)", Addis Abéba, 11 et 12 décembre 2008

Madame/Monsieur,

L'Union Internationale des Télécommunications (UIT) a le plaisir d'inviter votre organisation à participer à la réunion de lancement du **projet HIPSSA** dont l'objectif est l'harmonisation des politiques, des législations et des procédures réglementaires du secteur des TIC en Afrique sub-saharienne. **La réunion se déroulera à Addis Abéba les 11 et 12 décembre 2008.**

Ce projet fait partie d'un projet global commun à l'UIT et à la Commission Européenne (CE) qui couvre les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Le projet qui est actuellement en phase de démarrage sera mis en œuvre en Afrique sub-saharienne pendant une durée de trois ans.

Les pays de l'Afrique sub-saharienne sont à différentes étapes dans le processus de libéralisation de leurs secteurs des télécommunications. S'il existe certains points communs, leurs politiques, leurs législations et leurs pratiques réglementaires particulières témoignent d'expériences et de circonstances différentes. Ces différences seront au cœur des préoccupations du projet HIPSSA qui a pour objectif de fournir aux pays d'Afrique sub-saharienne une assistance technique dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une approche harmonisée globale en matière de politiques, de législation ainsi que de cadres réglementaires dans le secteur des TIC. Cette démarche prendra bien entendu en compte les expériences du passé et les bonnes pratiques identifiées en Afrique et à travers le monde.

M. Sandro Bazzanella, chef du projet UIT-CE et M. Jean-François Le Bihan, coordonnateur du projet pour l'Afrique sub-saharienne sont responsables de la préparation et de l'organisation de cette réunion. Les champs d'activité potentiellement couverts dans le cadre du projet sont les suivants :

- Cadres légal et réglementaire et politique de la concurrence dans le secteur des TIC
- Autorisations, licences et gestion des ressources rares (numérotation et spectre),
- Service Universel et Accès Universel
- Interconnexion et itinérance internationale
- Audits techniques et financier
- Modèles tarifaires et modèles de coûts
- Règlements de différends
- Cyber-sécurité
- Collecte des données statistiques et systèmes de partage de l'information

Cette importante réunion sera l'occasion pour les parties prenantes de mieux comprendre l'étendue du projet, d'arrêter la liste définitive des sujets qui seront traités au cours du projet et d'adopter un plan de travail quant aux activités qui devront être menées. Nous espérons fortement que vous pourrez être représenté à cette étape décisive du projet. Votre contribution sera déterminante au moment de préciser l'étendue du projet, les points forts ainsi que les modalités de sa mise en œuvre.

Je suis tout à fait confiant, vu le caractère dynamique du secteur des TIC, que les activités qui seront menées dans le cadre de ce projet en Afrique sub-saharienne engendreront des évolutions bénéfiques. Nous vous encourageons à présenter lors de cette réunion les domaines qui devraient selon elle, bénéficier, les premiers d'une plus grande harmonisation au niveau régional. Cette contribution aiderait grandement les participants à identifier les sujets qui devront être traités en priorité.

Les participants sont invités à s'inscrire en ligne **le 25 novembre 2008** au plus tard à l'adresse suivante : http://www.itu.int/ITU-D/projects/ITU_EC_ACP/index.html M. Le Bihan prépare actuellement les documents de travail qui seront transmis aux participants deux semaines avant la réunion. Tous les documents seront disponibles en français et en anglais, les deux langues de travail officielles du projet. Pour toute information complémentaire, vous pouvez prendre directement contact avec lui. (E-mail: jean-francois.lebihan@itu.int, Tel.: +251 11 551 4855, Fax: +251 11 551 7299)

Je me réjouis d'avance de la collaboration entre nos institutions et vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[Original signé]

Sami Al Basheer Al Morshid
Directeur

Annexes: - Ordre du jour et programme (Annexe I)
 - Préinscription et demande de bourse (Annexe II)

Annexe I



Réunion de lancement du projet HIPSSA Addis Abéba, 11 et 12 décembre 2008



Ordre du jour et programme proposés

Objectifs

- Reconfirmer avec les bénéficiaires les priorités et l'ordre dans lequel elles doivent être traitées
- Confirmer le planning et l'approche suivie pour la mise en œuvre du projet
- Faire l'état des lieux des projets similaires en cours ou planifiés et définir les passerelles de coopération
- S'accorder sur les mécanismes de gestion et de suivi du projet
- S'accorder sur la contribution de chaque partie prenante

Jeudi 11 décembre 2008

De 9h00 à 10h00

Cérémonie d'ouverture

De 10h00 à 11h00

Présentation du projet HIPSSA

Pause café

De 11h30 à 13h00

Panorama des initiatives régionales passées, actuelles et futures en faveur de l'harmonisation des politiques, des législations et de la réglementation du secteur des TIC

Présentations et table ronde par des représentants des CER

Pause déjeuner

De 14h30 à 15h00

Présentation des tendances actuelles en matière de réglementation sectorielle à travers le monde et des initiatives du BDT dans ce domaine

UIT

De 14h30 à 16h00

Enjeux réglementaires dans les sous-régions et besoins spécifiques des régulateurs en matière d'harmonisation en ce qui concerne l'itinérance internationale et la gestion de fréquences aux frontières, etc.

Présentations et table ronde des associations régionales de régulateurs

Pause café

De 16h30 à 18h00

Détermination de la pertinence régionale de chaque sujet et de son degré de priorité

Présentation du document de travail transmis deux semaines auparavant

Tour de table des CER et des associations en vue de la prise en compte des commentaires, amendements et requêtes.

De 20h00 à 22h00

Dîner

Vendredi 12 décembre 2008

De 9h00 à 9h30

Finalisation du document et des priorités du projet

De 9h30 à 10h45

Présentation des circuits d'échange de l'information, discussion des procédures de consultation et de validation et définition des responsabilités des points de contacts nationaux et régionaux

UIT

Discussion sur les attentes des participants, de leur degré d'engagement des parties prenantes et de l'engagement du projet HIPSSA d'activement supporter les interactions avec les initiatives régionales

Accord sur le degré de coopération entre les différents projets

Pause café

De 11h15 à 12h30

Discussion sur les procédures de consultation, des ateliers de validation et des réunions d'adoption statutaire et de leur calendrier

Contribution des CER quant aux bases juridiques, aux expériences passées, aux spécificités régionales en matière de mécanismes de prise de décision et de procédures législatives ainsi que de coordination au niveau des sous-régions

Pause déjeuner

De 13h30 à 14h30

Discussion sur les bonnes pratiques en matière d'appropriation des cadres harmonisés au niveau national, des défis posés par la transposition en droit national ainsi que des besoins en matière de renforcement des capacités de formation institutionnelles et humaines

Partage d'expériences entre représentants des CER, des associations de régulateurs, des organisations partenaires et de l'UIT

De 14h30 à 15h30

Adoption de l'accord de principe et lecture du communiqué final

De 15h30 à 16h30

Cocktail de clôture

Annexe II



Réunion de lancement du projet HIPSSA Addis Abéba, 11 et 12 décembre 2008



Préinscription et demande de bourse

La participation à la réunion de lancement est ouverte à toutes les parties prenantes, CER et CMR, administrations nationales, associations régionales de régulateurs, associations régionales d'opérateurs et de constructeurs, représentants de la société civile et des organisations internationales partenaires.

Le nombre de représentants d'une même organisation n'est pas limité. Idéalement, chaque organisation enverra un représentant ayant une expérience en matière d'initiatives d'harmonisation réglementaires dans les domaines de TIC listés plus haut dans cette lettre d'invitation.

Les participants à la réunion doivent impérativement s'inscrire en ligne au plus tard le 25 novembre 2008: http://www.itu.int/ITU-D/projects/ITU_EC_ACP/index.html

En fonction de la disponibilité de fonds, un certain nombre de bourses seront allouées pour les participants dûment enregistrés et dont la participation aura été autorisée par leur administration de tutelle. Due à des contraintes budgétaires, les bénéficiaires de bourses pourraient devoir prendre en charge une partie des frais couverts par la bourse. Les organisations demandant une bourse peuvent contacter M. Jean-François Le Bihan, Bureau régional de l'UIT pour l'Afrique, Addis Abéba, Ethiopie, par téléphone: +251 11 551 4977 ou par e-mail: jean-francois.lebihan@itu.int.

Les inscriptions et les demandes de bourses doivent être exclusivement effectuées par le biais du formulaire électronique en ligne prévu à cet effet. Dans le cas où l'accès en ligne s'avérerait techniquement impossible, une procédure papier pourrait être considérée sur une base dérogatoire exceptionnelle.

Toutes les informations pratiques sont disponibles sur le site web.